

EDITO

Jean-Pierre Sueur
Syndic

Confiance dans l'avenir

C'est avec le même plaisir que je vous réitère mes vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte la santé, si nécessaire à notre vie quotidienne. Je vous souhaite aussi la réussite personnelle et professionnelle. Que les mauvaises nouvelles soient balayées rapidement par des bonnes ! Conservons un optimisme modéré qui nous permette d'affronter nos soucis.

Des vœux de bonheur et de réussite en cette période incertaine ? Je crois que c'est une manière de manifester notre volonté de maîtriser la gestion actuelle pour éviter de mauvaises surprises pour notre Commune.

Jusqu'à la fin de cette législature, seuls les travaux éligibles aux dégagements positifs des comptes tels l'entretien des bâtiments, les réseaux de fluides et des voiries pourront être entrepris, conformément aux informations données lors des débats concernant l'arrêté d'imposition pour l'année 2015.

Il en est de même pour les investissements car le plafond d'endettement, donc d'emprunts, ne doit pas dépasser, pour cette législature, le plafond de 68,5 millions. Le solde de ce montant permet juste de conclure le

paiement des Collèges du Mottier. Tout autre investissement sera soumis aux mêmes règles.

La responsabilité du syndic est de rassembler pour vivre ensemble et avancer collectivement. Mais il y faut l'appui de toutes les forces vives de notre Commune.

Nous pensons en particulier aux sociétés locales, qui permettent le développement et l'animation de la vie sociale, culturelle et sportive. Ce sont elles qui créent des liens entre les gens et les sortent de la solitude, de l'indifférence et augmentent pour chacun son bonheur quotidien. Bien sûr, nos finances actuelles laissent augurer des situations plus ou moins complexes avec des moyens limités, c'est notre quotidien.

Cette réalité inévitable ne doit cependant pas nous conduire à la morosité, ni au repli. Mais au contraire, elle doit nous inciter à être encore plus volontaires, réactifs, énergiques et innovants, surtout. Il nous faut éviter le piège de l'attentisme et garder confiance dans notre capacité à relever les défis qui nous attendent.

Dès lors, regardons avec optimisme cette nouvelle année qui commence, qui je le souhaite se déroulera sans perdre du temps en polémiques stériles. ■

aux 4
coins
du

MONT

Périodique officiel
de la Commune du
Mont-sur-Lausanne

N° 167
Février 2015



SOMMAIRE

Edito	1
Affaires communales	2
Paroisse	8
Vie communale	9
Artisanat et culture	10
Thèmes de société	13
Sports	14
Agenda	16



Photographie: Stéphane Allaz

Jour de neige au Petit-Mont.

Reflets du Législatif

La dernière séance du Conseil communal, le 15 décembre 2014, a été marquée par une intervention substantielle du syndic Jean-Pierre Sueur à propos du soutien que la Commune n'accorderait pas aux adeptes du football. Cette éclairante tirade faisait suite à la énième récrimination, dans les colonnes de *24 Heures*, du président de la première équipe du Mont déplorant le peu d'intérêt des autorités en faveur de ses protégés. A l'heure où le Législatif pourrait être appelé à se prononcer sur l'éventuelle création d'un terrain synthétique au Châtaignier, il importait de remettre la balle au centre.

Le syndic a donc rappelé que, lorsque les joueurs locaux sont montés une première fois en Challenge League (c'était en 2009), la Commune a déboursé 50 000 francs pour financer la moitié de la location du terrain du stade olympique de la Pontaise. Puis l'équipe a été reléguée...

En 2014, au moment de sa nouvelle promotion, 20 000 autres francs ont été versés. De son côté, le FC Le Mont, qu'il convient de dissocier de la première équipe, touche en outre une part importante des 100 000 francs mis chaque année à disposition des clubs sportifs et des sociétés locales. Enfin, il convient de ne pas négliger l'entretien des installations du Châtaignier sur lequel s'entraîne aussi la première: salaires du personnel, véhicules, machines, eau, électricité, etc. Il en coûte plusieurs dizaines de milliers de francs chaque année, quand bien même les matchs se disputent à Baulmes! Last but not least: la récente réfection des vestiaires a grevé de près de 3 millions les finances communales...

Dans ce contexte, on comprend aisément le sentiment d'une certaine exaspération de la Municipalité et son besoin de réagir devant le

Conseil face aux déclarations sans fondement mettant publiquement en cause sa prétendue pingrerie.

Budget 2015

Avant ce «coup de gueule» du syndic, le Conseil s'est penché, comme chaque fois durant sa dernière séance annuelle, sur le budget de la Commune. En l'occurrence, celui de 2015, tel que proposé par la Municipalité, présentait un excédent de revenus de 2,6 millions. S'opposant à l'utilisation des réserves existantes pour financer les réparations dépassant 50 000 francs, la Commission des finances du Législatif a demandé la création d'un compte spécifique pour ce type de dépenses. En conséquence, l'excédent a été ramené à 1,7 million. La part la plus importante des revenus (69%, soit 31,3 millions) provient des impôts. La part la plus importante des charges (46% ou 19,6 millions) est versée au titre de remboursements, participations et subventions à des collectivités publiques.

Quant au montant des investissements prévus sur l'année 2015 (plus de 17 millions), près du tiers sera dépensé pour la construction de la troisième étape du Collège du Mottier. A relever aussi les 4,8 millions affectés à la création ou à la réfection de collecteurs et de bassins de rétention. Pas moins d'une dizaine de chantiers vont être ouverts! Comme l'a expliqué le municipal des travaux en réponse à la question d'un conseiller: il n'est plus tolérable que les eaux usées se mélangent aux eaux claires en cas de forte averse ou d'orage.

Appelés à voter le budget (ainsi qu'un préavis concernant précisément un bassin de rétention et le déplacement de canalisations à Champs-Meunier), les membres du Législatif ont souscrit quasiment à la majorité des propositions qui

leur étaient faites. Quelques remarques ou questions formulées par les commissions ou les membres de l'organe délibérant n'ont cependant pas manqué de pertinence.

Les 100 000 francs de frais d'étude pour la réfection du Collège des Planches ont fait tiquer certains conseillers. Idem s'agissant de la pose d'un portail magnétique à la déchèterie de Manlout, dont le prix exact n'est pas connu mais que le Municipal en charge des domaines et forêts a estimé à quelque 50 000 francs. Quant à l'augmentation systématique du coût de la nouvelle organisation policière (plus de 150 000 francs en deux ans), elle continue d'exaspérer maints édiles qui ne se privent pas d'en faire régulièrement état.

Petites questions

A l'heure des petites questions, les membres du Conseil ont appris que la vente des sacs-poubelle taxés a rapporté un demi-million de francs à la Commune en 2013. Pour sa part, la municipale en charge des écoles a également précisé pour quelles raisons la Médiathèque municipale («un lieu de lecture, de détente et de silence») ne pouvait pas se transformer en espace de jeu durant la pause de midi pour les enfants fréquentant le réfectoire. Quant à l'éventuel réaménagement du carrefour de la Poste, rendu problématique par des panneaux publicitaires qui gênent les automobilistes débouchant sur la route de Lausanne, il est présentement à l'examen.

Enfin, pour remplacer deux conseillers démissionnaires, MM. Zafer Aydin Durmaz et Yves Menétréy ont été assermentés et accueillis au sein de l'organe délibérant. La prochaine séance du Législatif est agendée au 2 mars à 20h15.

*Joël Guillet,
secrétaire du Conseil*



Au service des Montaines et des Montains

Jardiniers-paysagistes

- ♦ **Giammarino & Fils**
Paysagistes, jardinier-horticulteur
En Budron H12
Le Mont
Téléphone 021 652 24 39
- ♦ **Jardins et Paysages a.b. Sàrl**
Jean-Pascal Abt
Jardinier-horticulteur, paysagiste
Chemin de la Pérause 3
Le Mont
Téléphone 021 653 50 80
- ♦ **Perfect Jardins Sàrl**
Chemin de la Farandole 10
Le Mont
Téléphone 021 653 41 42
- ♦ **Vioget Jean-Luc**
Paysagiste, entretien de jardin
Route du Chalet-à-Gobet 117
Le Mont
Téléphone 079 271 13 12

Ouverture de la réception

Du lundi au vendredi
de 8h à 11h30 et
de 13h30 à 16h30.

Téléphone 021 651 91 70

Fax 021 651 91 71



Police administrative

La police administrative est un service rattaché au dicastère de la Police – Sécurité publique – Instruction publique et Cultes, dirigé par M^{me} Hochstrasser, municipale.

Ce service est placé sous la responsabilité de M. Roland Leder, assisté de l'assistant de sécurité publique M. Lakasi Jean-Claude Kivuila et de M^{me} Joëlle Pillot, secrétaire. Tout le personnel est employé à 100%.

Située au rez-de-chaussée du bâtiment de l'administration communale, la police administrative est à l'écoute du citoyen et œuvre en étroite collaboration avec le personnel de la Gendarmerie vaudoise. Ses tâches peuvent être cataloguées en neuf chapitres bien identifiés.

Gestion administrative

Ce service tient à jour le registre des décès, enregistre les entreprises et les chiens. Pour ces derniers, un formulaire d'inscription est

disponible sur le site internet de la Commune. Il établit les ordonnances pénales à la suite de dénonciations aux règlements de police et de la gestion des déchets ainsi que les mises à ban (fonds privé). Il délivre les permis pour l'utilisation d'un procédé de réclame. Chaque procédé doit faire l'objet d'une demande officielle.

Il distribue les bons pour le réfectoire scolaire, notifie les commandements de payer et s'occupe de la gestion des objets trouvés.

Police du stationnement et de surveillance

Ce service procède aux contrôles des parkings et dénonce les usagers en infraction. Il est en outre chargé de la surveillance des écoliers aux abords des établissements scolaires et a la responsabilité des patrouilleurs.

Signalisation

Ce service comprend le contrôle, la réfection et le marquage des chaussées, et la vérification de la pose de signalisation de chantier.

Police du commerce

Contrôle des licences des établissements publics et de l'affichage des prix dans les commerces.

Manifestation

Toutes les manifestations doivent faire l'objet d'une demande officielle sur le site cantonal Pocama (portail cantonal des manifestations). Une fois acceptée, le personnel de la police administrative réunit tous les protagonistes pour planifier ladite manifestation.

En fonction de l'ampleur de celle-ci, une signalisation est mise en place et un service de parcage organisé.

Sécurité au travail et sur les chantiers

En respect des bases légales en vigueur en Suisse, M. Leder est le chargé de sécurité au travail auprès des employés de l'administration communale et collabore avec des chargés de domaine, nommés comme tels, qui œuvrent dans les différents services de la Commune: voirie, domaines et forêts et conciergerie. Le concept touche sur l'emploi d'appareils, d'outils de travail, de produits dangereux, de mesures de protection personnelle et la formation.

Il est de surcroît le chargé de sécurité sur les chantiers et le délégué BPA (Bureau de prévention des accidents) dans le cadre de la Commune et donne, à la demande de citoyens, des conseils.

Plan canicule

En 2010, l'Etat de Vaud a ordonné aux communes de mettre en place un processus lors de fortes chaleurs afin d'aider nos aînés âgés de 75 ans et plus. Dès cette année-là et tous les ans, la police administrative doit établir le plan canicule qu'elle transmet à la Préfecture. Toutefois, depuis son introduction, celui-ci n'a jamais été déclenché.

Expulsion

Lors d'une exécution forcée d'expulsion ordonnée par la Justice de Paix, le personnel de la police administrative est chargé de se rendre sur les lieux de l'expulsion et d'organiser la prise en charge des biens immobiliers et des personnes en collaboration avec les services sociaux si ces dernières n'ont pas retrouvé de logements ou de locaux pour entreposer leurs affaires personnelles.

Divers

En collaboration avec le Service technique et le Contrôle des habitants, la police administrative contribue à l'attribution et à la mise à jour des numéros des bâtiments et des logements. Elle apporte aux autorités communales et cantonales les renseignements dont elles ont besoin.

Bois de feu

Comme chaque année, les personnes intéressées par du bois de feu sont invitées à s'annoncer auprès de l'administration communale jusqu'au 30 avril 2015.

Tél. 021 651 91 91.

Prix par stère, en bûches de 1 m

Hêtre et frêne mélangé
de l'année: Fr. 85.-

Suppléments

Coupé en bûches de 30 ou 50 cm
Fr. 30.- (par stère)

Transport à domicile
Fr. 30.- (par stère)

Roland Leder



Roland Leder, Joëlle Pillot et Lakasi Jean-Claude Kivuila.

Politique du stationnement – les normes VSS

Notre Commune mène depuis plusieurs années une politique de gestion du stationnement cohérente et volontariste. Ce bref article entend, à ce sujet, lever plusieurs incompréhensions et répondre globalement à certaines questions récurrentes parvenant au Service communal de l'aménagement du territoire.

La politique communale en matière de stationnement prend appui sur différentes bases légales contraignantes qui impliquent notamment l'utilisation des normes VSS (Associations suisses des professionnels de la route et des transports) pour la détermination du nombre de places de stationnement dans la Commune. Ces différentes contraintes ont notamment pour but, non pas d'agacer et d'importuner le citoyen comme cela est souvent perçu à une échelle individuelle, mais, à une échelle plus globale et collective, de conserver et améliorer la qualité de vie et l'attractivité de notre Commune, en limitant et diminuant, si possible fortement, les impacts liés à la pollution de l'air, au bruit et à divers encombrements et nuisances.

Dans ce sens, le règlement d'application cantonal de la Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (RLATC), à son article 40 indique que «les communes fixent le nombre de places de stationnement pour les véhicules à moteur dans le respect des normes VSS». Ainsi, chaque commune est invitée à développer une politique de stationnement coordonnée avec la qualité de la desserte des transports publics et de la densité du réseau de mobilité douce. Il s'agit par là que chaque commune contribue de la manière la plus conséquente possible à limiter les flux automobiles, reporter les usagers sur les transports publics et diminuer les pollutions sonores et atmosphériques dans l'agglomération. En effet, ces mesures sont également reprises dans le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), auquel la Commune du Mont-sur-Lausanne participe activement via le secteur Nord lausannois.

Dans ce contexte, et pour lutter contre la pollution de l'air dans l'agglomération, le Canton de Vaud a établi le Plan des mesures OPair (Ordonnance sur la protection de l'air) en 2005 déjà. Ce plan OPair impose 50 mesures d'assainissement touchant de nombreux domaines qui ont une influence sur la pollution atmosphérique, tels que l'aménagement du territoire, la mobilité et l'énergie. Au niveau de la mobilité et du trafic individuel motorisé, le plan des mesures OPair contraint les communes de l'agglomération à mettre en place diverses actions, dont certaines sont directement liées à la politique de stationnement et de circulation.

Une de ces mesures concerne la norme VSS qui doit s'appliquer notamment aux installations de stationnement pour les voitures indi-

viduelles. Elle définit, de manière indicative, l'offre nécessaire en places de parc en fonction de l'affectation: logements, industries, entreprises, commerces, etc. et le nombre de places de parc par unité de référence pour les habitants, le personnel, les visiteurs ou les clients. Pour le logement, c'est la norme VSS SN 640 281, soit une place de parc habitant pour 100 m² de surface brute de plancher (ou pour un logement). Les places visiteurs sont un dixième des places habitants.

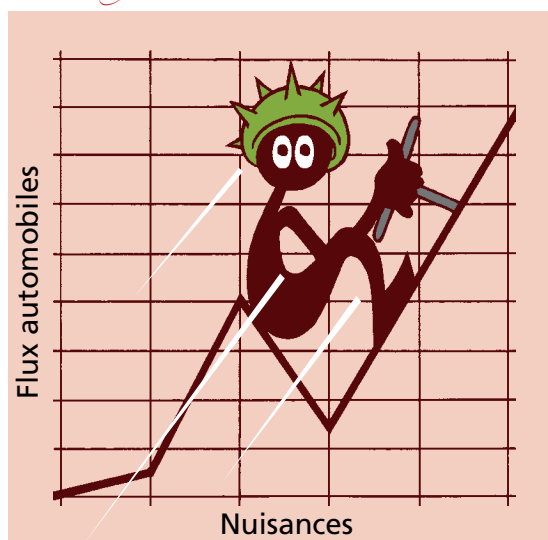
Autre exemple, toujours pour le logement, le nombre de places pour les vélos est fixé selon la norme VSS SN 640 065, à savoir 1 place vélo par pièce d'habitation.

De plus, il est important de savoir que notre Commune a pris des orientations claires et compatibles avec la vision à long terme de la société à 2000 watts, principes auxquels elle adhère pleinement. Notre objectif est de favoriser un développement territorial et une mobilité durables, notamment en:

- liant étroitement urbanisme, mobilité et environnement (adaptation aux effets du changement climatique);
- optimisant et mettant en réseau tous les modes de déplacements avec, comme priorités la mobilité douce et les transports publics;
- réduisant les nuisances (pollution, bruit, dangers) dues au trafic.

C'est dans cette logique et par souci de cohérence avec les politiques publiques fédérales et cantonales que notre Commune prend à cœur la planification et la gestion des différents types de mobilités pour favoriser un développement territorial le plus harmonieux possible. Dans cette vaste problématique où l'offre en stationnement ne peut être considérée en elle-même, la Commune du Mont-sur-Lausanne entend respecter de manière stricte et rigoureuse les cadres légaux en vigueur.

*Antonio Turiel,
Chef du Service de l'Urbanisme*



Deux places d'apprentissage à la Commune

Entreprise formatrice, la Commune du Mont est actuellement en charge de trois jeunes en apprentissage, répartis dans les différents secteurs de l'administration communale.

Pour la rentrée d'août 2015, nous recherchons :

**Un(e) apprenti(e)
« employé de commerce »**

Un(e) apprenti(e) « agent d'exploitation »

Si vous avez terminé ou si vous terminez votre scolarité et que vous vous intéressez à entreprendre une formation dans ces professions, adressez votre dossier de candidature complet (lettre de motivation, curriculum vitae, deux derniers bulletins scolaires) au Service Ressources humaines, M^{me} Nathalie Saillen, Route de Lausanne 16, 1052 Le Mont.



Rappel pour la collecte de papier

Le prochain ramassage porte à porte aura lieu le mercredi 25 février.

Ramassage des déchets encombrants

Ce n'est pas le grand débarras !

Six fois par année notre Service de voirie collecte les déchets encombrants. Il s'agit d'un service permettant à chacune et chacun d'entre vous de se débarrasser de déchets trop volumineux pour être facilement transportés à la déchèterie.

Au cours des ans, la notion de déchets encombrants a évolué de telle manière que l'on trouve tout et n'importe quoi sur le bord des trottoirs le jour du ramassage. Il en résulte pour la Commune, des coûts supplémentaires qui ont suffisamment augmenté pour que quelques rappels et précisions paraissent nécessaires.

Un déchet encombrant, c'est quoi ?

C'est tout ce qui est incinérable et qui n'entre pas dans un sac officiel blanc de 110 litres; tout ce qui n'est pas facilement valorisable ou recyclable.

L'offre communale de ramassage concerne principalement les meubles, les gros objets métalliques, les matelas, certains grands tapis... Un bon critère d'appréciation: « tout ce qui ne peut pas être transporté dans une voiture ». La Commune offre donc un ramassage de déchets encombrants, pas un grand débarras des caves et greniers !

Un déchet encombrant, ce n'est pas quoi ?

- Ce n'est pas le pneu de voiture,
- ni le papier, même attaché en paquets gros ou petits,

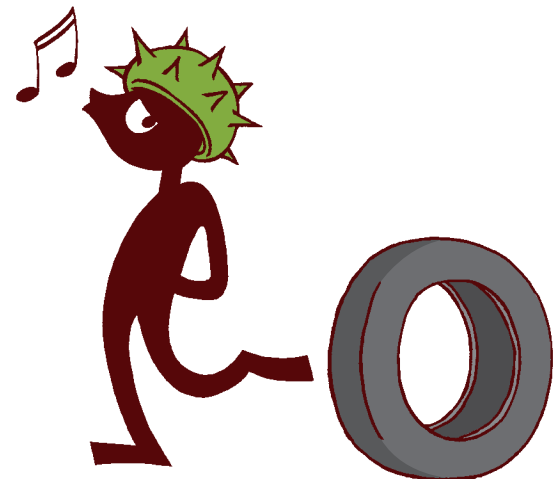
- ni la bouteille vide de produits de lessive,
- ni tout ce qui est emballage plastique, en vrac dans un carton ou attaché,
- ni les casseroles ou autre poêle à frire,
- ni l'électroménager (frigo, micro-ondes, etc.), ni la radio ou le téléviseur fichus.

... et pourtant on les trouve en quantité importante sur le trottoir lors du ramassage des déchets encombrants.

La plupart de ces objets trouvent place dans les sacs officiels de 110 litres ou doivent être apportés à la déchèterie.

Afin de pouvoir continuer à pouvoir vous offrir cette prestation, merci à chacun de veiller, dans l'intérêt de tous, à respecter les consignes ci-dessus.

Vincent Porchet
 Chef du Service des Travaux



Jubilés

Le 1^{er} décembre 2014, M. Mario Gliottone a fêté ses 25 ans d'activité auprès de notre administration communale et M. Jean-Robert Nicolas ses 10 ans.

Agent d'exploitation rattaché au Service des bâtiments, l'activité de M. Gliottone s'étend à l'entretien de l'ensemble du Collège du Mottier B. Cette responsabilité, il la gère avec une rigueur bienveillante et une écoute attentive des usagers car il a le souci et le plaisir du travail bien fait. Il aime les contacts humains que génère son métier. Une anecdote: une odeur infecte s'était manifestée dans une classe. Après plusieurs jours de recherches, il a découvert qu'une couenne de porc farcie avait été cachée sous les tablettes des radiateurs. « Les enfants ont beaucoup d'imagination » dit-il avec le sourire. Son secret pour une vie équilibrée: la course à pied, le VTT et l'entraînement des jeunes de 7 à 13 ans à l'athlétisme.

La Municipalité le remercie chaleureusement pour le travail accompli et formule ses meilleurs vœux pour la suite de son activité professionnelle au service de notre Commune.

Quant à M. Nicolas, ingénieur civil de formation, il est adjoint au Chef du Service des Travaux et des Domaines & Forêts. Son domaine d'activité s'étend de l'éclairage public à l'assainissement des eaux en passant par l'aménagement des routes de notre Commune.

Le prolongement de la ligne TL No 8 jusqu'au Grand-Mont fut un projet phare, rondement mené. Toujours en quête de trouver la solution adéquate à chaque impondérable, il n'a peur de rien... comme lorsqu'en décembre, une habitante jeta, au fond d'un Molok, ses clés avec ses poubelles. Un camion-grue fut alors dépêché sur place pour la vidange ce qui permit de récupérer les clés rapidement.

Son secret pour une vie professionnelle/pri-vée équilibrée: la pratique de l'aviron longue distance.

La Municipalité le remercie chaleureusement pour le travail accompli et forme tous ses vœux pour la suite de son activité professionnelle au service de notre Commune.

Nathalie Saillen, assistante RH



Mario Gliottone



Jean-Robert Nicolas

Eclairage public: le LED arrive!

Dès janvier 2015, les directives européennes, appliquées aussi en Suisse, concernant l'éclairage public, interdisent la vente des ampoules à vapeur de mercure. Ces dernières sont trop énergivores. Compte tenu de la durée de vie d'une ampoule de ce type (2 à 3 ans) elles devraient donc avoir entièrement disparu du paysage helvétique en 2018. Resteront les ampoules à vapeur de sodium (lumière orange) et les ampoules de dernière génération, soit les halogénures métalliques (CPO) et les LED. Avec ces deux types d'ampoules, l'économie d'énergie est d'environ 40%.

Depuis 2007, notre Commune a progressivement changé tous les anciens luminaires et les dernières ampoules au mercure ont disparu au début janvier de cette année.

Bien que très récente, la technologie du LED est actuellement au point pour l'éclairage public, en tous cas pour les candélabres de

faible hauteur. Les luminaires de couleur bordeaux d'une hauteur de 5,5 m. qui éclairent les rues résidentielles de notre Commune entrent dans cette catégorie. Depuis 2014 les nouveaux candélabres installés, qui gardent la même apparence sont donc équipés d'ampoules LED.

Il en va de même pour les bornes lumineuses qui illuminent certains chemins piétonniers.

Les premiers candélabres bordeaux avec la technologie LED équipent le nouveau quartier des Morettes ainsi que le chemin du Chêne, côté route de Lausanne. Les bornes lumineuses LED sont déjà installées dans plusieurs nouveaux quartiers et le long des escaliers de la Farandole. Elles éclaireront prochainement le nouvel accès piétonnier au Collège du Grand-Mont.

*Jean-Robert Nicolas,
Service des Travaux*



	Total candélabres	Ampoules mercure	Ampoules sodium	Ampoules CPO	Ampoules LED	Total puissance (W)	Moyenne par candélabre
Fin 2005	708	497	211	–	–	105180	148 W/pce
Fin 2010	766	316	280	170	–	96295	126 W/pce
Fin 2014	895	–	202	625	68	70792	79 W/pce

Le temps qu'il a fait

Il est bien connu que toute discussion entre deux personnes évoque à un moment ou à un autre le temps qu'il fait, a fait ou qu'il fera ! Pour vous permettre, cher lecteur, d'être bien informé, votre journal communal a mené l'enquête. Située route de Lausanne, à 669 mètres d'altitude et aux coordonnées de 46°33' de latitude Nord et 6°37' de longitude Est, une petite station météo privée cumule les données météorologiques de notre région depuis 1992. Aujourd'hui elle vous livre quelques secrets et nous l'espérons vous permettra de briller lors de vos prochaines palabres.

L'année 2014 a surtout valu par des précipitations exceptionnelles au mois de juillet. Il faut remonter en 2007 pour trouver un mois d'été aussi arrosé et en l'an 2000 pour un mois de juillet aussi frisquet (16 °C). Comme bien souvent si juillet et août sont décevants, juin et septembre sont quant à eux éblouissants: on mesurait 31,3 degrés le 9 juin et encore plus de 20 degrés à la fin du mois de septembre.

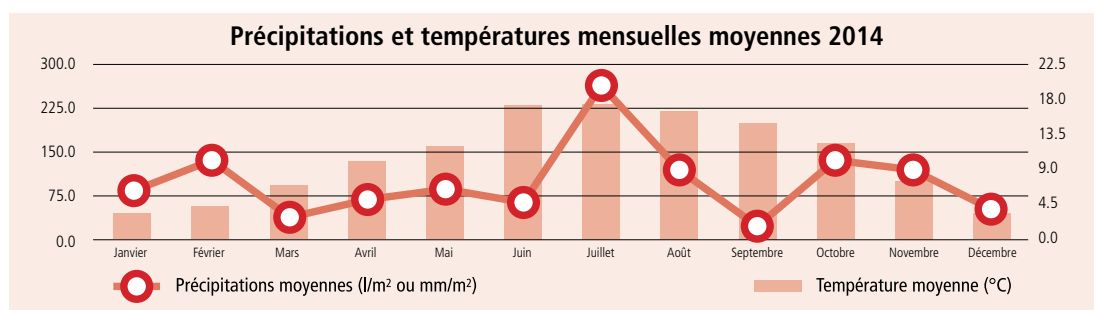
Comme de nombreux skieurs ont pu le déplorer lors de ces dernières semaines, le froid et la neige ont eu bien de la peine à se frayer un chemin: première température

négative le 22 décembre (-1,9 °C) et il a fallu attendre le 27 pour enfin observer les premiers flocons.

En résumé, l'année 2014 a reçu 1190 litres d'eau par mètre carré, la température moyenne s'est élevée à 10,5 degrés et nous avons eu besoin de notre parapluie au cours de 122 journées.

Quand vous saurez encore que le forsythia a fleuri le 18 mars et que les lilas ont mis leurs premières fleurs le 20 avril, vous serez armé pour votre prochaine discussion au café du coin. Bonnes batoilles!

Jean-Marie Piemontesi



Les garderies du Mont

Jusqu'à l'âge d'entrée en scolarité obligatoire

- ◆ **Garderie Ludo & Duc**
59 places
En Budron B4
Tél. 021 657 20 20
- ◆ **Garderie de Budron**
44 places
En Budron D1
Tél. 021 652 05 30
- ◆ **Les P'tits Loups**
22 places
Rte de la Clochette 5
Tél. 021 647 99 61

Jusqu'à 36 mois

- ◆ **Cap Canaille Le Mont**
41 places
Champ-du-Bois II-13
Tél. 021 510 53 10

Situation à ce jour

Places publiques

disponibles sur la Commune : 44
disponibles d'ici à 2017 : 104

Places privées subventionnées

disponibles sur la Commune : 148
disponibles prochainement : 230

Garderies au Mont, état des lieux

La nécessaire adaptation des équipements communaux au développement rapide de la Commune est un des axes forts qui s'impose à la Municipalité et au Conseil communal depuis plusieurs années. Cela concerne aussi bien les transports publics que la voirie et la lancinante question des déchets, les bâtiments scolaires que l'organisation de l'administration communale ou la politique de la petite enfance, pour ne citer que ces quelques responsabilités communales.

Dans ce numéro d'*Aux 4 Coins du Mont*, nous traiterons la question des garderies.

Les garderies publiques

Il faut distinguer les garderies publiques de celles qui sont privées. Les premières jouissent de subventions cantonales et communales qui permettent d'abaisser le coût horaire facturé aux parents. Leurs factures sont progressives en fonction du revenu des parents.

Les garderies privées

Elles ne bénéficient d'aucune subvention cantonale mais peuvent bénéficier d'un soutien public communal. Tel est le cas au Mont, où le Conseil communal a soutenu la proposition municipale de subventionner chaque place offerte de façon à se rapprocher du traitement fait par les garderies publiques, soit Fr. 4,30 par heure et par enfant. Ce subventionnement concerne un minimum garanti de 60 places, dans les garderies Ludo & Duc et Cap Canaille. Ces deux structures peuvent accueillir des enfants du Mont au maximum de leur capacité avec la même aide financière.

Politique du Mont à moyen terme

La Municipalité privilégie la création de structures publiques. Les objectifs visés sont de disposer de 200 places au nord de la Commune et d'autant au sud de notre territoire. Ces objectifs devraient être largement réalisés dans les 5 à 6 ans, la difficulté principale résidant dans le fait que la Commune ne dispose ni de bâtiments, ni de locaux, ni de terrains constructibles susceptibles

d'accueillir rapidement ces structures. Nous nous employons donc à trouver des collaborations pour créer des structures permettant de recevoir plusieurs dizaines d'enfants chaque fois. Dans ces conditions, nous ne sommes de surcroît pas seuls maîtres, des délais notamment.

Les choses avancent pourtant. Par exemple, des accords ont été conclus avec la Fondation des Oliviers, au Rionzi qui prévoit une construction nouvelle dans laquelle nous pourrions implanter une garderie EFAJE d'une soixantaine de places supplémentaires en 2016.

De surcroît, dans le quartier tout proche de Bugnon-Maillefer, un aménagement de garderie privée est prévu à l'horizon 2017 : Matt & Matic qui offrira 90 places.

Les services communaux travaillent sur d'autres projets mais qui ne sont pas encore suffisamment avancés pour faire l'objet d'une présentation à ce jour.

Parallèlement et pour faire face aux besoins grandissant d'une population nouvelle, la Municipalité met la dernière main à un préavis au Conseil communal autorisant le subventionnement de 90 places privées supplémentaires chez Matt & Matic.

Les mamans de jour

Cette formule connaît un succès bien différent selon les régions : privilégiée dans les campagnes, elle n'a que peu de succès dans les régions urbaines et périurbaines qui plébiscitent massivement les garderies. Notre Commune privilégiera donc cette dernière voie.

Nous informerons régulièrement sur le développement de l'offre en places de garderie, publiques et privées, pour les habitants du Mont.

*Jacques Marchand
Municipal*

L'EFAJE

Notre Commune est intégrée dans la structure associative EFAJE (Entraide familiale et accueil de jour des enfants du Gros-de-Vaud et environs) qui regroupe 31 communes du district du Gros-de-Vaud, dont le Mont-sur-Lausanne, pour un total de plus de 36 000 habitants. Créé fin décembre 2007, ce réseau est une des neuf structures vaudoises placées sous le contrôle d'une

fondation cantonale, la FAJE. Celle-ci subventionne, sur le plan cantonal, l'offre en places d'accueil collectif et familial existantes, soit quelque 17 000 places, et fait en sorte de promouvoir la création de 800 à 1 000 nouvelles places annuellement.

Actuellement, notre réseau offre cinq garderies, sept unités d'accueil pour écoliers (UAPE) et une structure

de coordination de l'accueil familial. Chaque garderie est ouverte aux habitants des 31 communes.

L'EFAJE fait ainsi office de « service technique intercommunal » de la petite enfance, également capable de soutenir ses membres dans la mise en place de nouveaux projets. Le soussigné est d'ailleurs le vice-président du Comité directeur.

Paroisse réformée

Un camp d'hiver

Au terme de l'an passé, une centaine de personnes ont pris part au camp d'hiver bisannuel à Kandersteg. Une équipe de cuisine hors pair, conduite par Michel Descloux, a ravi nos palais. Par ses messages du soir (Créés à l'image de Dieu, nous sommes encouragement et bénédiction pour les autres), Paul Hemes a vivifié notre foi. Les temps de chants étaient intenses et de qualité. Les moments de partage en groupe ont été bienfaisants. Grâce à des moniteurs attentionnés, les enfants et les ados ont été comblés. Toutes les tranches d'âges étaient représentées, Eva, la plus jeune (2 ans), et Gladys, la doyenne, 83 ans. Comme me le confiait un des participants: «C'est fou cet amour entre les personnes!» La neige? Elle a fini par tomber!

Vous avez loupé le camp cette année? Pas de souci, réservez la prochaine édition: fin décembre 2016!

Alain Wirth, pasteur

Repas de soutien

Le groupe de jeunes de la paroisse du Mont a le plaisir de vous inviter à son repas de soutien, organisé le samedi 21 mars prochain à la cantine du Châtaigner. Les portes s'ouvriront à 18h30. Cette soirée sera l'occasion d'éveiller vos papilles en voyageant à Paris, au cœur de la gastronomie française!

MENU
Apéritif gourmand
Foie gras aux truffes et ses deux confits
Vol-au-vent printanier aux champignons et asperges
Filet mignon sauce porto
Jardinière de légumes et riz basmati
Assortiment de fromages en buffet
Triptyque de douceurs

Prix, boissons comprises sans les vins: Fr. 90.–
Avec quatre verres de vin assortis aux plats: Fr. 100.–

Menu pour les enfants: Fr. 35.–

On trouvera une formule d'inscription ainsi que les coordonnées bancaires pour le paiement sur le site internet www.comdab.ch.

Une confirmation sera envoyée automatiquement une fois le formulaire rempli et l'inscription sera validée après versement.

Les bénéfices de cette soirée seront utilisés pour financer les activités du groupe de jeunes (camps, events). Au plaisir de vous y voir nombreux!

Pour le comité, Sarah Balmer



Elle respandit, notre cheffe de camp.

Concerts à l'église du Mont

Dimanche 15 février 2015, 17h

CONCERT DE CHANTS YIDDISH AVEC LE DUO TSIGELE

Florence Ferry-Müller chant,
Nikita Pfister à l'accordéon diatonique et au tympanon

La diaspora juive d'Europe de l'Est, outre une magnifique musique (la musique klezmer), nous a laissé un grand répertoire de chansons en yiddish.

Le répertoire de ce concert prend pour thème la vie des femmes: berceuse, chants de fête, chants d'exil, d'amour et d'espoir.

La beauté de ces mélodies, mêlées d'intense joie, d'humour et de tristesse, témoignent de la richesse d'une longue tradition chantée.

Dimanche 15 mars 2015, 17h

CONCERT BACH • ORGUE ET BASSE

Au programme: les *Variations Goldberg* (orgue) et
les airs pour basse des *Messes Luthériennes*

Nous aurons la chance d'écouter deux artistes de renom, Jean-François Vaucher, titulaire des orgues d'Evian et ancien titulaire des grandes orgues de St-François à Lausanne, et Matthias Seidel-Stollberg, basse bien connue des mélomanes de la région et d'ailleurs.

Bienvenue à la verrée avec les artistes à la fin des concerts

Entrée libre. Collecte.

Comité des concerts



Billet d' HUMEUR



Sacrées bonnes résolutions

Tout le monde se fiche bien de savoir depuis combien d'années je perpétue ce rituel d'annoncer mes bonnes résolutions.

Tout, ou presque, y a passé. La perte de poids (me bâfrer moins), faire plus de sport (en faire serait déjà bien), arrêter de fumer (c'est fait), ne plus boire pendant 3 mois (ça aussi, c'est fait), me trouver un peu de temps rien qu'à moi (oui mais quand?). Véritable redondance que je n'ai que rarement, pour ne pas dire jamais honorée.

Et si ces bonnes résolutions étaient mal pointées? Si au lieu de faire une liste toujours plus exhaustive, je ne me fixais qu'un seul engagement?

Être alerte aux besoins de mon entourage.

– Chasser ma pelle à neige jusque devant la porte de mon voisin moins vaillant que moi?

– Penser à prendre un sac d'herbe tondue afin de l'amener en même temps que le mien à la déchèterie?

– Proposer de porter des courses si je constate que le cabas est trop chargé?

– Pousser mon ingénierie en offrant un repas si j'apprends que mon voisin est souffrant?

– Ou tout simplement majorer la monnaie manquante de celui devant moi à la caisse d'un magasin ou d'un parking?

Ma bonne résolution 2015: regarder, entendre et parfois, juste parfois, agir en donnant un peu de ma personne.

Bonne année à tous!

Agathe Gumy



L'Echo des Bois

Le temps file et nous voici déjà sur la dernière ligne droite avant nos traditionnelles soirées qui auront lieu les 13 et 14 mars prochains.

Cette année, au programme de l'Echo des Bois, «Mozart se fend... la truite»... Mais pourquoi donc? Vous le comprendrez en venant nous écouter à la grande salle.

Nous aurons le plaisir de chanter avec le chœur de la Concorde de Belmont qui, comme nous, est dirigé avec enthousiasme par notre nouveau directeur, M. Frédéric Rod.

En seconde partie, un enfant du Mont, M. Alexandre Jaques, accordéoniste de concert, jouera de la musique fantaisie de l'époque baroque accompagné par M^{me} Fanny Mas à la flûte traversière.

Et, comme de coutume, nous allons vous gâter avec nos sandwiches, nos friandises et notre tombola!

Nous nous réjouissons donc de vous voir nombreux lors de ces deux soirées!

Le comité

La recette des Paysannes vaudoises

Tarte au vin blanc

Ingrédient pour la pâte

- 140 g de farine
- 5 g de poudre à lever
- 1 pincée de sel
- 1 grosse pincée de sucre
- 60 g de beurre ramolli en petits dés
- 0,5 dl de lait

Préchauffer le four à 220 °C.

Préparation

Mélanger tous les ingrédients, sauf le lait. Bien les incorporer afin de dissoudre le

beurre. Ajouter alors le lait et travailler rapidement. Former une boule et ne pas laisser reposer. Foncer une plaque à gâteau de 20 cm de diamètre et piquer la pâte avec une fourchette.

L'appareil

- 120 g de sucre
- 1 càc de cannelle
- 10 g de farine
- 1 dl de vin blanc vaudois

Bien mélanger le tout et verser sur la pâte. Ajouter alors 15g de beurre en dés sur l'appareil. Mettre à cuire au four pendant 20 minutes.



La Châtaigne

Tea-room d'hier, café-restaurant d'aujourd'hui! Premier tea-room du Mont-sur-Lausanne, seules les femmes s'y retrouvaient à l'époque pour boire le thé. Les maris ont mis bien longtemps à franchir le seuil de cet espace réservé!

Aujourd'hui, c'est une famille d'origine valaisanne, M. et M^{me} Joseph et Marie-Jo Antille et leur fils Mickaël qui œuvre depuis 2008 à la vie du café-restaurant, avec l'aide de Jacqueline Reichenbach, employée depuis toujours. Destinée originale que celle de Joseph, employé de banque mais passionné de cuisine, prêt à tout quitter, y compris son canton, pour se mettre au métier de restaurateur. Marie-Jo avait déjà l'expérience d'un petit commerce d'articles de décoration en Valais. Ils recherchèrent un endroit avec des habitués, où l'on échangeait, partagerait, où l'on se suivrait la vie allant... C'est ainsi qu'ils se retrouvèrent au Mont-sur-Lausanne.

Comment trouver mieux, au centre du village, à côté du bureau de poste, de l'admini-

nistration et du fleuriste? Au cœur de la vie montaine!

Joseph établit les menus, fait son marché, élabore les plats. Marie-Jo assure le service et Mickaël assure les relais.

Une famille qui reçoit comme à la maison. Menu du jour et petite carte qui varie au gré des saisons, sandwiches maison. La cuisine est authentique et traditionnelle. Joseph cuisine comme pour les siens, il tient compte du goût des clients. Peu de poissons, «ils n'en veulent pas» me confie-t-il, sauf les filets de perche bien sûr!

La journée est rythmée en commençant par le défilé du matin. Certains habitués viennent tous les jours prendre leur café-croissants. Ils viennent même de communes extérieures! L'ambiance est tranquille. Les clients se connaissent, se parlent, la police prend sa pause et le municipal fait la tournée des tables. Il y a même le tiroir aux lunettes oubliées à disposition de ceux qui en ont besoin pour la lecture du quotidien...

A midi, l'assiette du jour est alléchante pour un prix très raisonnable, à quoi bon cuisiner chez soi? On y est si bien accueilli et le service est rapide.

L'après-midi voit quelques joueurs de cartes arriver, un petit goûter en sortant de l'école voisine, quelques lectures de journaux ou de consultation de sites Internet (le wi-fi est gratuit), et voici qu'arrive l'heure du thé et de ses alléchants gâteaux. Ou celle de l'apéro, c'est selon! Les vins vaudois ou valaisans sont à l'honneur, on n'oublie pas ses origines.

Le soir, le café est fermé sauf demande particulière d'un groupe ou d'une entreprise. Joseph est flexible et s'adapte à la demande. Il va même cuisiner chez les autres s'il le faut.

L'été, une terrasse vient compléter l'offre de ce sympathique petit café-restaurant au centre du village: l'esprit qui y règne a comme un petit goût de reviens-y.

Laurence Muller-Achtari

La Châtaigne

Café-restaurant

Route de Lausanne 14
Le Mont

021 652 10 31

Ouverture,
lundi à vendredi de 6h30 à 17h30,
samedi et dimanche de 7h à 12h



Eglantine Fleurs

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h45, le samedi de 8h30 à 17h et le dimanche de 9h à 12h30

Route de Lausanne 14
Le Mont

eglantinefleurs@bluewin.ch
www.daphne-fleurs.ch

Encore et toujours nos fleurs chez «Eglantine»

Quelle aubaine: avoir dans notre Commune un tel magasin proposant tant de sortes de prestations florales. Cela commence par la vitrine, laquelle est revue chaque deux mois environ. Toujours sobre, au préluce thématique et assurément réalisée par des mains d'artistes.

Suit l'intérieur qui donne déjà le goût d'offrir. Au premier regard, des idées de bouquets, d'arrangements viennent instinctivement à l'esprit.

femme volontaire doublée d'une personnalité généreuse et empathique. Elle ne s'attarde pas sur sa vie ni sur les raisons qui ont fait qu'elle a relevé le défi lancé par sa maman, initialement propriétaire des lieux.

Mais elle parle surtout de ses collègues sans lesquelles, elle le répète, Eglantine ne serait pas ce qu'elle est. Sa fierté, c'est son équipe. Et il y a de quoi être fier.

Lequel de nous n'a pas apprécié la bienveillance de nos fleuristes? Qui n'a pas

Emilie, responsable du magasin, Chanh-Si, Gaëlle mais aussi Cynthia l'apprentie de 2^e année et Lucie sont toutes à notre écoute et je dois avouer que leurs conseils justes, précis, me sont précieux. Toute demande est considérée. Qu'il s'agisse de la décoration extérieure, dans la maison, d'un mariage, un jubilé, ou d'un deuil, ces drôles de dames ont pour mission d'honorer notre commande au plus près de notre désir. Sans oublier les livreurs, James et Carmen ainsi que le jeune Liam, qui aide au magasin.

Les points forts d'Eglantine: l'expérience, le renouvellement, l'écoute, le conseil et cet accueil tant apprécié.

Alors oui, Christel, je comprends à présent votre confiance en cette équipe dont vous faites éloge. Quant à moi, et bien je trouverai assez d'occasions pour revenir encore et toujours chez Eglantine.

Paul Claudel disait: « La fleur est courte mais la joie qu'elle a donnée une minute n'est pas de ces choses qui ont commencement ou fin.»

Agathe Gumy



C'est Christel Glanzmann qui est à la tête de cette entreprise (ainsi que de Daphné fleurs à Prilly). Dès le premier instant de notre rencontre, j'ai pu apprécier une jeune

bénéficié de conseils pertinents et raisonnables?

Cette harmonie florale nous la devons à quelques passionnées, à de véritables créatrices.



«Tessons» de Jean Prod'hom

Tiens, un enseignant du Mont qui écrit un livre intitulé «Tessons»? Il ne m'en fallu pas plus afin que j'aille à la rencontre de cet homme insolite. Jean Prod'hom est enseignant depuis plus de vingt ans au sein de notre Commune. Il guide à sa manière, avec ses convictions, son précepte, les jeunes Montains vers une indépendance qu'il revendique dans tous ses cours.

«Cela fait 25 ans que je ramasse ces tessons», me dit l'auteur en me montrant en toute simplicité des centaines de débris de verre rangés non sans une certaine hiérarchie. «Prenez, touchez. Vous sentez la différence entre celui-ci et l'autre?»

Devant ma simagrée, Jean Prod'hom fronce et me dit: «Celui-ci aurait pu encore subsister et être davantage érodé. Quant à celui-là, il n'a plus d'avenir!»

Alors j'enfouis ma main, je touche, découvre, touche encore et me mets à rêver. Mais oui, bien sûr, les tessons on en a tous vus, ramassés, lancés pour en faire des ricochets. Mais jamais je n'ai imaginé les bribes d'histoires qu'ils auraient pu me raconter. Car ces morceaux de vaisselle cassée, altérés par l'eau, le sable ont vu, entendu, subi même des épisodes de vie tous plus étonnants les uns que les autres. Quand je pense que je persuadais mes enfants de jeter ces saletés et de ramasser plutôt les coquillages sur la plage et qu'aujourd'hui je rencontre un «grappilleur» de tessons si souvent balancés à l'eau par d'autres que moi!

J'en fais part à mon hôte qui me répond après avoir marqué, me semble-t-il, un temps interminable: «Peut-être, mais je pense surtout que ça ne sert à rien, ça ne vaut rien, ça ne rapporte rien!»

- Alors pourquoi? une collection, un livre?
- Parce que c'est magnifique, c'est sublime!
Et il poursuit:

- C'est en Bretagne que j'ai trouvé mes trois premiers morceaux de verre. Je les ai pris sans trop savoir ce qu'ils deviendraient. Depuis, je les ramasse, je les cherche. Mais même par là, autour de chez moi. Dans le lit de la Bressonne ou celui de la Corcelette. J'ai même essayé de reconstituer un vase, mais l'eau a été plus rapide que moi.

Je l'écoute me raconter et mon attention se fourvoie. Ma raison flâne et se demande à quel genre d'artiste j'ai à faire. L'homme est drôle par moments, étonnant même. Son discours est sporadique, comme si lui aussi laissait son esprit vadrouiller au gré des histoires qu'il a forgées depuis tant d'années à être captivé par ce qui m'a toujours semblé anodin. Puis il revient et arrive à nouveau à ravir mon attention.

«Tesson» est un recueil de chroniques permettant à chacun de voyager, d'imaginer et se souvenir. Cette lecture évoque des sentiments enfouis, des instants vécus.

Les récits de Jean Prod'hom peuvent sembler hétéroclites. Mais comme seuls savent le faire les auteurs, par quelques mots, il vous captive et cueille votre attention, une fois de plus.

Jean Prod'hom est un écrivain. Il jongle, compose avec les mots dictés par son instinct. Il écrit chaque jour des histoires que l'on peut toucher du bout des doigts, car ce sont des instants de vie qu'il a puisés autour de lui.

Agathe Gury

«Tessons», Editions d'Autre Part, 160 pages, Payot Lausanne.



Photographie: Geoffrey Cottereau



Photographie: Romain Rousset et Geoffrey Cottereau

Migration ... retours volontaires ?

Le groupe «Groupe d'accueil des migrants au Mont» (GAMM) invite tous les lundis soir les requérants d'asile logés au Mont à venir manger un repas copieux à notre Maison de paroisse, depuis maintenant 3 ans.

Le GAMM recevait les requérants d'asile à un repas de Noël le lundi 22 décembre. 50 migrants étaient là, frigorifiés, pour partager un bon repas et évoquer la bonne nouvelle de Noël.

Depuis, les images de ces cargos abandonnés en Méditerranée avec des centaines de réfugiés d'Afrique ou du Moyen-Orient, hantent nos consciences entre peur, colère et impuissance. Tant d'hommes et de femmes croient au bonheur européen, et pour beaucoup ce ne sera qu'un mirage...

Après des mois, voire des années d'attente, quelques-uns comprennent que la régularisation de leur situation personnelle ne viendra pas. Ils font appel au programme de retour qui est à leur disposition pour rentrer dans leur pays... de leur propre initiative.

Dans l'idée de mieux comprendre les enjeux de ces retours, M. Thierry Charbonney, directeur du Bureau cantonal d'aide au retour, sera le conférencier invité du GAMM lors de son assemblée générale qui se tiendra le mardi 17 février à 20h à la Maison de paroisse du Mont. La conférence et le débat qui suivra, sont ouverts à tous.

Le GAMM



Comment nourrir la planète ? Enjeux alimentaires Nord/Sud

C'est sous ce titre que Les Jardins du Mont vous proposent une conférence publique le lundi 9 mars, dès 20h, à la Maison de paroisse, à Coppoz.

Pour débattre, nous recevrons M^{me} Catherine Morand, responsable romande de Swissaid, et Fernand Cuhe, ancien conseiller d'Etat NE et ancien secrétaire général d'Uniterre.

Il a fallu des milliers d'années pour que la roche mère se décompose et soit fertilisée par le lent travail des plantes et des bactéries: le sol cultivable nous a permis le passage du stade de chasseur-cueilleur à la révolution du néolithique. Les terres cultivables, non renouvelable à l'échelle humaine, doivent être considérées comme un patrimoine mondial à protéger.

A force de pollution, d'érosion, d'usage de pesticides à

hautes doses, d'urbanisation et de diminution de la biodiversité, les terres s'épuisent. Aujourd'hui, dix millions d'hectares de terres arables sont détruites et abandonnées chaque année dans le monde à cause de pratiques agricoles non soutenables. Ainsi, 0,5% des terres cultivables disparaissent tous les ans. Or, pour nourrir une population mondiale grandissante, il faudra doubler la production agricole d'ici à 2050. Comment résoudre cette équation ?

Afin de réfléchir à ces enjeux mondiaux qui s'illustrent très bien dans le cadre de notre territoire montain, entre ville et campagne, entre urbanisation galopante et maintien de surfaces agricoles, nous vous invitons à venir dialoguer avec nos intervenants.

Philippe Somsky

www.lesjardinsdumont.ch



A nous la « forme » avec le Let's Go Fitness du Mont!

Les raisons qui nous conduisent à nous abonner à un centre de fitness sont nombreuses: se maintenir en forme, se préparer physiquement pour progresser dans un sport, perdre du poids, prendre du muscle, pratiquer un sport en groupe...

Au Mont, le fitness du Let's Go offre de nombreux avantages: l'accueil chaleureux de M. Alexandre Ferrut, régional manager, et des sympathiques monitrices et moniteurs diplômés. Ici, les membres s'entraînent dans des salles de cours et de musculation grandes et lumineuses. Ils disposent en plus de hammams, de saunas, d'un solarium et d'une salle de repos. L'accès est facilité par un parking intérieur et extérieur.

M. Jean-Pierre Sacco, propriétaire des Let's Go, a ouvert son premier centre à la rue de la Borde, à Lausanne, en 1998. Aujourd'hui il y a 29 centres Let's Go dans la région du bassin lémanique et d'autres vont encore ouvrir leurs portes. Cette belle progression atteste de la qualité de ces fitness, qui sont certifiés Label Qualitop.

Pour les membres, un abonnement pour 29 salles...

Pour le prix d'un abonnement, on est membre des 29 salles de fitness Let's Go! De plus, il est possible de mettre l'abonnement

en pause, pendant 3 mois. On bénéficie aussi d'un programme personnalisé: il permet de fixer des objectifs réalistes et d'adapter son entraînement en conséquence grâce aux conseils d'une monitrice ou d'un moniteur. Pour plus d'information, la liste complète des prestations se trouve sur leur site internet. Ils ont même une application pour smartphones Apple ou Android.

... et des cours variés pour exercer sa puissance musculaire et son équilibre

Les cours de gym sont adaptés à tous les besoins et tous les goûts: «le Body Pump et le CX-Worx ont beaucoup de succès», nous indique notre hôte. Le premier est intense, efficace, travaille en «explosivité-puissance». Le deuxième renforce la musculature abdominale profonde et peut se faire en combinaison avec un cours de cyclisme pour le côté cardio-vasculaire. Pour une gym plus douce mais tonique, on peut se mettre au Body Balance.

Avec un Let's Go sur place, nous n'aurons plus d'excuse pour ne pas nous mettre en forme... Après le travail, à la pause de midi ou le matin, venez vous entraîner ou essayez les prestations du Let's Go. La première séance est gratuite, qu'on se le dise!

Anna Chappuis

Let's Go Fitness

En Budron D
Le Mont

Tél. 021 653 27 07
www.lets-go-fit.ch

Ouvert du lundi au vendredi
de 7h à 21h

Samedi et dimanche, ouvert
de 9h à 17h



FSG Le Mont-sur-Lausanne

Nos traditionnelles soirées de gym se sont déroulées le week-end des 27 et 28 novembre. Au travers de productions variées et d'excellent niveau, le nombreux public présent a pu explorer le Royaume du Mont, découvrir son château, Odile la dragonne et tous les habitants de cette contrée.

Une fois de plus, ce spectacle n'aurait pu avoir lieu sans l'investissement des gymnastes, des moniteurs et du Comité de la société. De plus, nous souhaitons encore remercier toutes les personnes ayant rendu ce spectacle possible: les autorités de la Commune, les annonceurs du livret de fête, les donateurs pour les tom-

bolas, les techniciens (sonorisation et vidéo), les suiveurs, les personnes en charge des bars, les « petites mains » présentes au montage et au démontage de la salle ainsi que toutes les personnes que nous oublions de citer ici.

Nous profitons enfin de cette notice pour vous informer qu'un DVD de la soirée a été produit. Ce souvenir est en vente au prix de Fr. 25.- et disponible auprès des moniteurs ou sur www.fsglemont.ch

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous retrouver l'année prochaine.

La Commission de soirée



Samaritains 2015

La section des samaritains de Cheseaux et environs organise durant l'année différents cours à l'attention de la population, au Collège Derrière-la-Ville, à Cheseaux.

Premiers cours de l'année 2015 : cours de sauveteurs et cours d'e-sauveteurs (obligatoire pour le permis de conduire.

1^{er} Cours sauveteurs (1 soir)

Mardi 17 février, 20h-22h

2^e Cours sauveteurs (5 soirs)

Mardi 14 avril 2015, 19h45-22h

Jeudi 16 avril, 20h-22h

Mardi 21 avril, 20h-22h

Jeudi 23 avril, 20h-22h

Mardi 28 avril, 20h-22h

Cours BLS-AED (massage cardiaque et défibrillateur semi-automatique)

1^{er} Cours (1 journée)

Samedi 21 mars 2015, 8h45-12h et 13h-16h

Cours UPE (urgences chez les petits enfants)

1^{er} Cours (4 soirs)

Mardi 2 juin, 19h45-22h

Jeudi 4 juin, 20h-22h

Mardi 9 juin, 20h-22h

Jeudi 11 juin, 20h-22h

Inscriptions :

0848 0848 046

www.samaritains.com

Renseignements :

www.samaritains-cheseaux.com

Contact : Fabienne Losey

076 413 39 45

fs.losey@sunrise.ch

Société de tir du Châtaignier

Lors de notre soirée annuelle, qui a eu lieu le vendredi 7 novembre 2014, la société a convié ses membres au Foyer de la grande salle pour une succulente fondue vigneronne.

A cette occasion, le nom des vainqueurs des différents concours internes ont été dévoilés. Voici les divers classements avec le nombre de points obtenus par les lauréats :

Tir en campagne 2014 à 300 m

1. Morand Jérémie	68 pts
2. Gfeller Wilhelm	67 pts
3. Chatagny Michel	66 pts

Tir en campagne 2014 au pistolet à 25 m

1. Durussel Serge	175 pts
2. Durussel Rémi	172 pts
3. Chardonnens Michel	171 pts

Programme obligatoire 2014 à 300 m

1. Stadler Gaëlle	82 pts
2. Casarotto Serge	80 pts
3. Chatagny Michel	80 pts
4. Delisle Claude	80 pts

Challenge Châtaignier 300 m

1. Morand Jérémie	95 pts
2. Bucher Hugo	94 pts
3. Chatagny Michel	92 pts

Challenge Clochatte 300 m

1. Chatagny Michel	92 pts
2. Bucher Hugo	90 pts
3. Stadler Gaëlle	89 pts

Challenge Manloud 300 m

1. Casarotto Serge	437 pts
2. Bucher Hugo	438 pts
3. Chatagny Michel	435 pts

Challenge Rionzi 300 m

1. Chatagny Michel	74 pts
2. Bucher Hugo	73 pts
3. Stadler Gaëlle	72 pts

Challenge des dames 300 m

1. Stadler Gaëlle	46 pts
2. Ayer Sandrine	42 pts

Challenge Vétérans 300 m

1. Mermier Alfred	94 pts
2. Belet Jacques	92 pts
3. Wirthlin Jean	83 pts

Roi du tir 2014 à 300 m

1. Chatagny Michel	486.5 pts
2. Bucher Hugo	472.8 pts
3. Stadler Gaëlle	470.5 pts

Concours internes 2014 pistolet à 25 m

Challenge Le Mont-Cugy

1. Chatagny Michel	96 pts
2. Durussel Serge	99 pts
3. Pasche Jean-François	89 pts

Challenge du comité

1. Durussel Serge	138 pts
2. Pétermann Jean-Marc	137 pts
3. Chardonnens Michel	135 pts

Challenge Sudoku 1

1. Raeber Edgard	45 pts
2. Wirthlin Jean	39 pts
3. Durussel Serge	31 pts

Challenge Sudoku 2

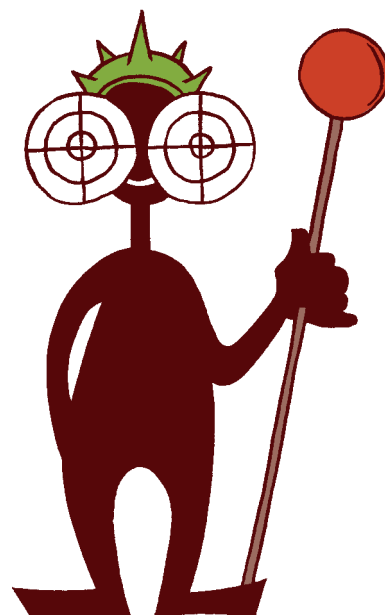
1. Durussel Serge	11 pts
2. Pasche Jean-François	11 pts
3. Wirthlin Jean	18 pts

Roi du tir 2014 pistolet 25 m

1. Durussel Serge	605 pts
2. Chatagny Michel	587 pts
3. Gfeller Christian	556 pts

Le comité remercie les tireurs et leur souhaite le meilleur pour la nouvelle année 2015.

*Pour le comité
Jean Wirthlin*



Nos chers jubilaires

50^e anniversaire de mariage

M. et M^{me} Jacques et Paulette Guillemain
Chemin de Budron H20

60^e anniversaire de mariage

M. et M^{me} Claude et Denise Menétréy
Route de Penau 1

M. et M^{me} Friedrich et Christel Krug
Chemin de la Perrause 25



Jacques et Paulette Guillemain



Claude et Denise Menétréy



Friedrich et Christel Krug



Iginio Caiani et son épouse



Madeleine Tauxe

90 ans

M. Iginio Caiani
Chemin des Pâquis 37

Centenaire

M^{me} Madeleine Tauxe
EMS La Pensée



Appel aux rédacteurs

Vous aimez rédiger? Vous vous intéressez à la vie de la Commune? Alors rejoignez-nous!

Vous aimeriez bien mais vous ne vous sentez pas à l'aise avec la rédaction? Aucun problème, les textes sont revus et, si besoin, adaptés avec votre assentiment.

Annoncez-vous sans tarder au 021 651 91 91 et venez vivre une première séance de rédaction.

Si vous souhaitez communiquer une info ou un compte-rendu, merci de le faire parvenir dans le délai indiqué à l'adresse ci-dessous.

Numéro 168

- Parution: 12 avril
- Remise des contributions: 24 mars.
- Adresse: greffe@lemontsurlausanne.ch

Agenda

Février

Soirée annuelle

Sa 14, 17h, salle du Petit-Mont,
Union Instrumentale Le Mont

Concert à l'église

Di 15, 17h, Chants yiddish
Comité des concerts (p. 8)

Conférence publique

Ma 17, 20h, Maison de paroisse,
M. Thierry Charbonney, directeur du
Bureau cantonal d'aide au retour
GAMM (p. 13)

Mars

Conférence publique

Lu 9, 20h, Maison de paroisse,
M. Fernand Cuhe (Uniterre) et
M^{me} Corinne Morand (Swissaid)
Les Jardins du Mont

Soirée annuelle

Ve 13, sa 14, salle du Petit-Mont,
Chœur mixte Echo des Bois (p. 9)

Concert à l'église

Di 15, 17h, Concerts Bach
Comité des concerts

Repas de soutien

Sa 21, 18h30, cantine du Châtaignier,
JP du Mont (p. 8)

Mai

Fête de mai

Sa 9, 9h, place du Petit-Mont,
Société de Développement

Impressum

Administration

Josika Freymond, 021 651 91 91
greffe@lemontsurlausanne.ch

Municipal responsable

Michel Amaudruz

Accompagnement éditorial

et coordination générale
Delacrétaz & Associés, Lausanne

Maquette et dessins

Atelier UBU, Lausanne

Archives des 4 Coins

Voir sur le site communal (homepage)

Impression

Hauswirth Imprimeurs, Le Mont